

À l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la libération de Beauvais



LE VENDREDI 30 AOÛT 2019



**LE STATIONNEMENT DE TOUS VÉHICULES SERA INTERDIT
ET GÊNANT AUX DATES, HORAIRES ET EMBLEMES SUIVANTS :**

DU JEUDI 29 AOÛT À 19H AU VENDREDI 30 AOÛT À 11H

- rue du faubourg Saint-Jacques, de part et d'autre de la plaque Henri Gaudichet ;
- rue des Déportés, de part et d'autre de la plaque Louis Pot ;
- rue Carnot ;
- rue Gambetta ;

DU JEUDI 29 AOÛT À 19H AU VENDREDI 30 AOÛT À 12H

- parking situé de part et d'autre de la stèle des déportés, rue Maurice Segonds, sur le parking situé face à la MSIH ;
- rue Maurice Segonds, entre la rue Arnaud Bisson et la rue Pierre Chardeaux ;
- parking situé derrière le monument aux morts, délimité par des barrières ;
- rue Jean de Lignières, entre la rue Gambetta et la première entrée du parking de l'Esplanade de Verdun ;
- contre-allée du boulevard Amyot-d'Inville, côté habitations ;

DU JEUDI 29 AOÛT À 19H AU SAMEDI 31 AOÛT À 7H

- parking situé à l'angle de la rue Desgroux et de la rue Beaugard ;
- place Foch, le petit parking délimité par des haies.

DU JEUDI 29 AOÛT À 19H AU VENDREDI 30 AOÛT À 22H

- -rue Saint-Pierre (entre la rue Philippe de Beaumanoir et la rue Beaugard)

DU VENDREDI 30 AOÛT À 19H AU SAMEDI 31 AOÛT À 7H

- rue de la Frette ;
- rue Desgroux (entre la rue de la Frette et la place Clémenceau) ;
- rue de Malherbe (entre la rue Auguste Delaherche et la rue de la Madeleine) ;
- rue de la Madeleine (entre la rue Pierre Jacoby et la place Jeanne Hachette) ;
- place Clémenceau.

*La ville de Beauvais vous remercie
de votre compréhension*